

COUPON REPONSE

A joindre dans l'enveloppe le jour de la rentrée.

NOMS DES PARENTS :

NOMS ET PRENOMS DES ENFANTS :

CLASSE DES ENFANTS :

Montant annuel des rétributions 2018 – 2019 :

- 205 € pour un enfant scolarisé + 3 euros de participation **SOIT 208 €**,
- 165 € pour le deuxième enfant scolarisé + 3 euros de participation **SOIT 168€**,
- 125 € pour le troisième enfant scolarisé + 3 euros de participation **SOIT 128 €**

Forfait accueil Très Petite Section: **10 € par mois de présence + 3€ pour les sorties.**

1^{er} choix : 5 prélèvements automatiques :

Rappel, 1^{er} prélèvement majoré de 3 euros par enfant pour la participation aux sorties scolaires.

Pour :	Il sera prélevé :	Détail du calcul :
<input type="checkbox"/> 1 enfant	41,00 €	205/5
<input type="checkbox"/> 2 enfants	74,00 €	(205+165)/5
<input type="checkbox"/> 3 enfants	99,00 €	(205+165+125)/5

*Merci de cocher la ligne qui vous concerne.

2^{ème} choix : Règlement au comptant par chèque = réduction de 4%

Pour :	1 chèque de:	Détail du calcul :
<input type="checkbox"/> 1 enfant	196,80 € +3€	205- 4%
<input type="checkbox"/> 2 enfants	355,20 €+6€	(205+165)- 4%
<input type="checkbox"/> 3 enfants	475,20 €+9€	(205+165+125)- 4%

*Merci de cocher la ligne qui vous concerne.

3^{ème} choix : Règlement bimensuel par chèque ou espèces :

Rappel, 1^{er} règlement majoré de 3 euros par enfant pour la participation aux sorties scolaires.

Pour :	1 chèque de:	Détail du calcul :
<input type="checkbox"/> 1 enfant	41,00 €	205/5
<input type="checkbox"/> 2 enfants	74,00 €	(205+165)/5
<input type="checkbox"/> 3 enfants	99,00 €	(205+165+125)/5

*Merci de cocher la ligne qui vous concerne.